

Procès-verbal n°44 Commission des Compétitions Jeunes.

Réunion du :	Jeudi 27 Juin 2024
À :	14H00 au District GARD LOZERE
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS. Jean Pierre RIEU. Patrick AURILLON. Emile HOURS. Denis LASGOUTE. Stéphane BROCCQ
Absent excusé :	MRS Emile HOURS, Jean Marie TASTEVIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°43 du 13 Juin 2024

RETOUR APPEL REGIONALE LIGUE

U16/U17 D2 POULE C
US BOUILLARGUES/AS CAISSARGUES du 24.03.2024
Dit match perdu par pénalité à US BOUILLARGUES

RETOUR APPEL

U14/U15 D1 POULE A
AS ROUSSON/N. PISSEVIN VALDEGOUR du 04.02.2024
Dit match perdu par pénalité à N. PISSEVIN VALDEGOUR

U16/U17 D1 POULE A
US TREFLE/AS SAINT PRIVAT DES VIEUX MONS du 14.02.2024
Dit retrait de 5 points fermes au classement de l'équipe US TREFLE, outre un retrait de 5 points avec sursis en cas de récidive

RETOUR DISCIPLINE

U14/U15 D1 POULE A
AS SAINT PRIVAT MONS/VERGEZE du 05.05.2024
Dit match perdu par pénalité à EP VERGEZE

U16/U17 D1 POULE A
AIMARGUES CABASSUT/AS ST CHRISTOL LES ALES du 25.05.2024
Dit match perdu par pénalité à AS ST CHRISTOL



U19 D1 POULE A
UCHAUD GC/FC RAIA du 18.05.2024
Dit match perdu par pénalité aux deux équipes.

INFO CLUBS

PRE ENGAGEMENT

Les pré engagement seront sur le site du District à compter du 8 Juillet 2024 (foot club ou portail bleu des clubs) ; les clubs concernés devront signaler leur accord ou refus suivant leur desideratas.

La fin des engagements pour toutes les catégories sera le VENDREDI 16 AOUT 2024 à 12H00 y compris pour les équipes nouvelles qui seront obligatoirement dans les dernières divisions de District.

La prochaine SAISON débutera pour toutes les catégories (sauf U14) les 14 et 15.09.2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT

B. BARLAGUET

LE SECRETAIRE DE SEANCE

JP RIEU

